



Edito

L'identité... késaco ?

Si l'on reprend l'idée d'Epiménide de Crète¹ : "Tous les Crétois sont des menteurs" est-il possible de parler d'identité ? peut-on réduire à ce lieu commun l'identité des Crétois ?

Il y a sans aucun doute une nation grecque, mais y a-t-il une identité grecque ? De même à l'heure où le Ministre de l'Identité Nationale change, on peut se poser la question de l'usage de cette expression, surtout quand on a reçu comme ce fut le cas au centre de santé **Parcours d'exil**, en 2008, des patients venant d'une quarantaine de pays différents.

L'identité nationale semble de plus en plus être devenue un épouvantail opposable à l'immigration. *Vade rétro dans ton pays face à l'identité nationale !*

Pourtant la carte d'identité reflète une appartenance à une nation et pourtant récemment un patient devenu français me rapportait qu'un policier lui avait répondu "il n'y a pas de français noir" mais... sa carte d'**identité** qui est bien dite nationale, porte la photo d'un noir qui est bien... français !

La langue dont l'apprentissage devient forcé pour ceux qui veulent venir immigrer en France n'est

pas non plus "l'identité nationale" ou alors cela viendrait à en exclure les devenus si fameux Chti's, et combien d'autres pratiquants de langues qui sont encore parlées dans notre pays ? Bienvenue chez les Bretons, bienvenue chez les basques etc, etc.

Y aurait-il en fait UNE identité dans un pays ? Elle n'est ni basée sur la langue, pas plus que la cuisine, que sur le béret, la boisson etc.?

Si l'on acceptait simplement que l'identité soit multiple, qu'elle n'est faite que d'un enrichissement dû à la rencontre avec l'autre. Si l'on se souvenait que l'identité des USA n'est que le fruit de migrations, multiples et variées, d'êtres humains qui souvent... fuyaient une oppression. Que l'identité des Australiens est aussi le fait du mélange plus ou moins réussi des aborigènes et de tous ceux qui venaient préférant l'exil à l'oppression, ou, allant chercher un éventuel mieux en terre inconnue.

Alors à quand un film "bienvenue chez les français" ? film où, de fait, l'on verrait de gentils français accueillir des "gens venus d'ailleurs" qui ne parlent pas forcément avec notre "accent" ni même notre langue mais avec qui nous avons tant à partager et donc à apprendre.

Dr. Pierre Duterte
Médecin Directeur

¹ Parole d'exil n°2

Je voudrais remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel que nous avons lancé en fin d'année pour venir en aide à un jeune patient qui se retrouvait à la rue et qui essayait malgré tout de poursuivre ses études. Les retours ont dépassé nos espérances et il m'est particulièrement agréable de remercier deux membres qui soutiennent Parcours d'Exil depuis le début, qui ont permis que ce jeune homme ne soit plus, et de façon stable et pérenne, à la rue. Il en est ravi et cela nous a fait « chaud au cœur ».

Dr. D.P.

SOMMAIRE



Edito

L'identité ... késaco ? Page 1

Focus

Groupe Insertion : "C'est reprendre goût à la vie" Page 2

Monde

Soudan : le Pdt. Al-Bashir poursuivi par la CPI c'est un million de darfouris en danger. Page 3

People

Un invité de marque : René de Obaldia Page 4

Débat

Film Welcome : le droit d'asile, toujours un droit constitutionnel ?... Page 4

Communication

Parcours fait de la Pub Page 4



Le groupe insertion : "c'est reprendre goût à la vie"

Ce n'est pas encore le printemps mais les beaux jours sont déjà là. En cet après midi ensoleillé, l'équipe du groupe insertion a choisi d'aller visiter le Sacré Cœur. Une manière originale de découvrir Paris, de s'imprégner de la culture française et de sortir de la grisaille quotidienne. "Il faisait beau, et j'avais envie de sortir des sentiers battus" me déclare Laëtitia avec un grand sourire.

Responsable coordinatrice du groupe insertion, elle est en charge des activités pédagogiques. Laëtitia m'explique que même si les sorties permettent aux patients de rompre avec la monotonie, elles restent le plus possible en lien avec les cours de la semaine. "Par exemple, la prochaine sortie sera la visite du Château de Versailles pour illustrer le cours d'histoire sur Louis XIV."

Le groupe insertion a été mis en place et ébauché dès 2003 au Cada de Bercy. Il permet aux patients avancés dans leur thérapie de se préparer le mieux possible à leur nouvelle vie.

"C'est un outil thérapeutique remarquable ! Depuis sa création en 2004, nous avons obtenu des résultats exceptionnels", précise le Dr. Duterte, directeur fondateur de *Parcours d'Exil*. "Au-delà

des formations pratiques et des enseignements fondamentaux indispensables comme le Français, les mathématiques, l'informatique ou l'histoire, le groupe insertion permet aussi et surtout aux patients de se soigner "sans s'en rendre compte". Ils réapprennent la vie en groupe, à respecter un cadre, des horaires et les opinions des autres. Mais pour beaucoup de patients, la participation au groupe insertion, c'est aussi l'occasion de découvrir ce qu'est un Etat de Droit", précise le Docteur.

"Se soigner sans s'en rendre compte"

Outre la thérapie proposée par les médecins, les psychothérapeutes et l'art thérapeute, les techniques d'enseignement et l'approche individualisée prennent en compte des difficultés liées aux séquelles du traumatisme telles que difficultés de concentration et de mémorisation, dissociation, asthénie, dépression,... symptômes qui entrent tous dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler syndrome de stress post-traumatique.

Les activités culturelles, la participation au groupe de parole, les séances de Qi Gong participent au mieux-être des

patients, à la restitution d'un sentiment de valeur de soi.

"L'objectif, conclut le Dr. Duterte, est de créer un espace propice à l'échange, à la mise en commun de nouveaux acquis, d'éviter une mise en échec et de permettre, une fois la thérapie avancée et les séquelles psychiques levées, l'entrée des patients dans un processus d'apprentissage classique."

Reprendre goût à la vie, c'est le maître mot de cette méthode. Laëtitia m'explique qu'elle voit de très nettes améliorations dans le comportement des patients. La convivialité et la solidarité du groupe favorisent l'intégration des nouveaux venus qui reprennent rapide-

People



Un invité de marque : René de Obaldia

Le 28 février dernier, dans le cadre des activités du groupe de lecture, 25 patients de *Parcours d'Exil* ont eu la chance de rencontrer et d'échanger avec l'académicien René de Obaldia toute une matinée. Romancier, essayiste, poète et auteur dramatique, il est, depuis quelque 50 ans, l'un des auteurs de théâtre français les plus joués sur la planète, et l'un des plus internationaux (traduit en 28 langues).

ment confiance en eux.

"C'est comme une petite famille, explique Laëtitia, et les membres du groupe sont très solidaires. Nous à l'école, c'est la bataille pour accéder aux ordinateurs, ici c'est totalement différent. Chacun se dévoue pour les autres. S'il n'y a pas assez d'ordinateur, les

"On apprend beaucoup à leur contact"

plus expérimentés laissent spontanément la place et aident les nouveaux venus. On apprend beaucoup à leur contact."

Même si les activités culturelles sont choisies de manière à ne pas raviver les traumatismes et à protéger les patients, personne n'évoque leur passé. "De toute façon, ils ne recherchent pas à inspirer la pitié, m'explique Laëtitia. Bien au contraire, ils veulent

Fiche technique :

Nombre de bénéficiaires : 28 (12 femmes & 16 hommes)
Coût du programme : 85 000 €
Financement : Union Européenne & Fondation Société Générale

qu'on les considère normalement. Quand on sort, c'est un peu comme si on allait en vacances. Il y a toujours une ambiance festive et conviviale." Pour preuve la dernière sortie organisée à l'occasion du printemps du cinéma. 3,5 euros la place! Une aubaine pour le groupe qui en a tout de suite profité pour aller voir Coco, le dernier film de Gad Elmaleh. Une nouvelle occasion d'aller rire et s'amuser entre amis.

C'est ça reprendre goût à la vie !

David Martinez
Parcours d'exil

Soudan : le Président Al-Bashir poursuivi par la CPI c'est un million de darfouris en danger.

Pour la première fois depuis son entrée en activité en mars 2003, la Cour pénale internationale (CPI) a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre d'un chef d'Etat en exercice. Depuis le 4 mars dernier, le président soudanais Omar Al Bashir est en effet poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Selon la Cour, Al-Bashir est "soupçonné d'être pénalement responsable en tant que coauteur direct ou qu'auteur indirect d'attaques intentionnellement dirigées contre une importante partie de la population civile du Darfour", où les combats ont fait près de 300 000 morts et 2,7 millions de déplacés entre 2003 et 2008.

C'est une première dans l'histoire. Jusqu'à présent, les chefs d'Etat qui ont été appelés à répondre de leurs agissements devant un Tribunal international étaient tous déchus. Cette fois-ci la justice semble vouloir s'en prendre à ceux qui ont encore le pouvoir. Mais si les partisans des Droits de l'Homme se félicitent de cette décision, qui constitue "un avertissement pour les leaders responsables d'abus", beaucoup s'interrogent sur la portée politique d'une telle démarche et le risque de voir le gouvernement soudanais durcir son attitude vis-à-vis de la population civile du Darfour.

Populations menacées

Dès l'annonce, le 4 mars, Khartoum réagissait en expulsant les 13 principales ONG internationales du Darfour en les accusant d'espionnage et fermait trois ONG locales menaçant ainsi directement la survie de plus d'un million de personnes dépendant de l'aide humanitaire. « Un million cent mille personnes ne recevront plus ces rations en mai », a prévenu Ameerah Haq, coordinatrice humanitaire pour les Nations unies au Soudan.

De nombreux observateurs s'inquiètent également sur l'avenir du processus de paix dans la région entamé en février dernier. Suite au mandat, le représentant du principal groupe de rebelles, le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) déclarait, en effet, qu'il n'était plus "éthiquement possible de négocier avec le gouvernement soudanais après le mandat d'arrêt contre le président Al-Bashir".

Si la grande majorité de la communauté internationale considère le mandat d'arrêt comme un signe fort envoyé aux régimes qui se rendent coupables de graves violations des droits de l'homme, beaucoup pensent qu'il y a peu de chances de voir un jour Al-Bashir arrêté et transféré à La Haye.



Preuve en sont ses récents déplacements à l'étranger qui sont autant de bravades à la communauté internationale. Mais plus inquiétants encore sont les abondants messages de soutien qu'il a reçu de la part de nombreux chefs d'Etat qui dénoncent l'hypocrisie des pays riches en matière de Droits de l'Homme dès lors que leurs intérêts économiques sont en jeu. **Beaucoup, considèrent la CPI comme un instrument du néo-colonialisme occidental.**

Ainsi, après le soutien unanime de la ligue arabe au Président Al-Bashir, c'était au tour du Président Hugo Chavez de qualifier cette décision d'"horreur judiciaire et un manque de respect aux peuples du tiers-monde". M. Ping, le représentant de l'Union africaine a quant à lui déploré "que la justice internationale ne semble appliquer les règles de la lutte contre l'impunité qu'en Afrique, comme si rien ne se passait ailleurs, en Irak, à Gaza, en Colombie ou dans le Caucase".

Que dire en effet de Guantanamo, ou des exactions commises par des militaires occidentaux en Tchétchénie, en Irak ou en Afghanistan ? Y aurait-il une justice à deux vitesses ? Est-ce là ce que l'on appelle de la Realpolitik ? Cette affaire illustre l'éternel dilemme de savoir s'il vaut mieux assurer la justice en punissant les responsables des crimes ou privilégier la voie de la négociation politique et préserver les intérêts économiques. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que ce sont les populations civiles qui pâtiront éternellement du cynisme de certains dirigeants.

D.M.

Débat

Film Welcome : le droit d'asile, toujours un droit constitutionnel ?

WELCOME, le film de Philippe Lioret sur le sort des migrants à Calais qui veulent passer en Angleterre va devenir un film populaire grâce à la beauté des images et au jeu exceptionnel de Vincent Lindon et Firat Ayverdi qui joue le rôle du jeune réfugié irakien.

L'histoire : l'adolescent Bilal, jeune kurde irakien, veut apprendre le crawl pour traverser la Manche à la nage pour retrouver sa fiancée à Londres. Il est d'abord arrêté dans un camion car il ne peut supporter de rester la tête couverte d'un sac plastique pour que la police ne détecte pas les émanations de CO2 aux contrôles : il avait déjà connu la cagoule dans sa longue épopée, et c'est une torture qu'il ne peut vaincre.

Quand il s'adresse au maître-nageur, joué par Vincent Lindon, celui-ci est indifférent aux réfugiés et ignore les

bois où se cachent ces clandestins. Mais une amitié va naître et l'article L.622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers, qui punit l'aide à personne irrégulière d'un maximum de cinq ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, va être dépassé.

Avec d'autres Calaisiens le maître-nageur qui accepte de l'entraîner va nourrir, habiller, doucher, emmener en voiture et finalement héberger le jeune kurde têtue et donc voir entre autres la police fouiller son appartement sans mandat, être mis en examen et devoir pointer chaque jour au commissariat. Le maître-nageur ne convaincra pas l'adolescent de ne pas tenter l'impossible dans une eau à 10 degrés. Bilal mourra à 800 mètres de la côte anglaise.

La vraie question que pose ce film qui tient en haleine le spectateur c'est le

choix entre l'aide à personne irrégulière avec tous les risques ou la non-assistance à personne en danger. Espérons que ce film qui va remuer les consciences contribuera à ne plus voir appliquer la loi qu'aux passeurs et que six ans après la fermeture du centre de Sangatte les autorités organiseront une autre forme d'accueil aux réfugiés. Souvenons-nous aussi que le droit d'asile est un droit constitutionnel...En tout cas après avoir vu ce film plus personne ne pourra dire "je ne savais pas ce qu'il se passe à Calais".



Danielle Merian
Avocate Honoraire au Barreau de Paris
Vice Présidente de Parcours d'Exil

AGENDA :

27 mai 2009

Assemblée Générale
de l'association

26 juin 2009

Journée Internationale des Nations Unies
pour le soutien aux victimes de la torture

Soirée concert au profit
de Parcours d'Exil

Cité Internationale Universitaire de
Paris - Maison du Cambodge à 20h30
17, Bd. Jourdan - 75014 Paris

Tramway T3, RER B, arrêt Cité Universitaire - M°4, Porte d'Orléans -
Bus (21, 67 et 88)

Réservations & informations : 01 45 33 33 75
Plein tarif : 35 € / Tarif adhérent : 20 €

Paroles d'exil est une publication trimestrielle de Parcours d'exil, association loi 1901 reconnue de bienfaisance. Siège : 26 rue de Cronstadt 75015 Paris - Tél : 01 45 33 31 74
Site Internet : www.parcours-exil.org - E-mail : contact@parcours-exil.org - Directeur de la publication : Pierre Duterte - Coordination : David Martinez - Ont collaboré à ce numéro : Danielle Merian, Pierre Duterte, David Martinez, Laëtitia Mendy - Maquette : Parcours d'exil
Crédits photos : Parcours d'exil - Sofiaprod - REUTERS - Impression : Nouveau Concept Numérique, 2 rue Castagnary 75015 Paris - Dépôt légal : à parution - ISSN : 1963-3271 - Tirage : 350 ex.

Communication

Parcours fait de la pub !

L'association **sofiaprod**, a choisi de soutenir *Parcours d'exil* en réalisant son spot publicitaire. Sous la direction de Pierre-Alexandre Marion, leur président et sous la houlette du réalisateur Alexandre Deschamps, une équipe de jeunes professionnels est venue tourner bénévolement au centre le WE du 28 et 29 mars dernier.

Parcours d'exil a choisi de communiquer sur des valeurs positives. "Après la torture et le traumatisme, il y a la reconstruction et l'espoir", explique David Martinez, chargé de la communication. "C'est bien ce qu'incarne *parcours d'exil*. Tous les jours, l'équipe du Dr. Duterte soigne et aide à reprendre goût à la vie des dizaines de patients qui ont tout perdu."

Le clip de 20 secondes racontera donc comment un jeune africain qui a dû fuir son pays a réussi à retrouver le sourire grâce à *Parcours d'exil*.



Avec l'équipe de **sofiaprod**, il faut également remercier le jeune acteur Niel et pour leur soutien bénévole, les équipes de la société **Artistic Images** pour la partie post-production et la réalisation de l'animation 3D et Wilfrid Godet de l'agence **Coupe-Circuit** pour ses conseils et la réalisation des messages.

Ce document a été réalisé avec l'assistance financière de la Commission européenne. Les points de vue qui y sont exposés reflètent l'opinion de l'association Parcours d'Exil et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne.

